

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nbre de conseillers en exercice	15	L'an Deux Mil vingt trois
Présents	11	Le 09 Mai
Votants	12	Le Conseil Municipal de la Commune de HAUTEFORT, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sur la présidence de Monsieur Jean Louis Pujols Maire.
absents	04	Date de Convocation du Conseil Municipal : 03 mai 2023
Procurations	01	PRESENTS : Mr PUJOLS Jean-Louis. REBEYROL Elodie. MOUSSEULT Philippe. FORT Sylvette. POUMEAUD Albert. CONTAMINE David. CHABASSIER David. DECLE Sébastien. DELACOTE Aurélie. BELLEIL Thomas. FALLEAU Geneviève. PERTUIS Martine.
		ABSENTS : BINETRUY/MEYER Nadine. CHABASSIER David. EYSSARTIER Jennifer. MARY Sophie.
		PROCURATIONS : David CHABASSIER à Sylvette FORT
		SECRETAIRE DE SEANCE : Mme REBEYROL Elodie a été élue.

OBJET : PROJET TERRAIN FIVE ET TERRAIN DE TENNIS – DEMANDE DE SUBVENTION

Monsieur Le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'en date du 01/09/2022, il a été validé la présentation d'un projet de création d'une structure de football dite 'Terrain Five' pour la pratique du football à cinq joueurs sur terrain synthétique et sous réserve d'obtenir des subventions pour financer le projet. Cette structure remplacerait un terrain de tennis obsolète.

De plus, le deuxième terrain de tennis pourrait être rénové et il a été demandé, en consultation directe, un devis pour la restauration et la mise en conformité.

Pour ces deux projets, le montant prévisionnel de ces travaux s'élèverait à 157 317,44 € HT. La Commune de Hautefort pourrait prétendre à une subvention de l'Agence Nationale du Sport ANS et de la Fédération Française de Football pour ces travaux estimés :

Montant prévisionnel des dépenses			
Intitulé	Montant H.T.	T.V.A.	Montant T.T.C
Terrain de football synthétique (Five)	116 939,90 €	23 387, 98 €	140 327,88 €
Eclairage public terrain Five	6 085,48 €	1 217,10 €	7 302,58 €
Rénovation terrain de tennis	34 292,06 €	6 858,41 €	41 150,47 €
TOTAL H.T.	157 317,44 €	31 463,49 €	188 780,93 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- **DECIDE** de demander une subvention à L'Agence Nationale Du Sport ainsi qu'à la Fédération Française de Football pour les opérations citées ci-dessus
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à cette demande.

➤ **Adopté à l'unanimité**

Fait et Délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour extrait conforme,

HAUTEFORT le 10/05/2023

LE MAIRE,
Jean Louis PUJOLS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20230509-2023-40-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/05/2023

Affichage : 10/05/2023